

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE



REPUBLIQUE DU MALI

Un Peuple – Un But – Une Foi

-----  
Commissariat à la Sécurité  
Alimentaire (CSA)

-----  
Projet de Mobilisation des Initiatives  
en matière de Sécurité Alimentaire  
au Mali (PROMISAM)

REGION DE SEGOU  
Cercle de Ségou  
Commune urbaine de Ségou

# PLAN DE SECURITE ALIMENTAIRE COMMUNE URBAINE DE SEGOU

**2008 - 2012**

*Elaboré avec l'appui technique et financier de l'USAID-Mali  
à travers le projet d'appui au CSA, le PROMISAM*



MARS 2008

## **I. PRESENTATION DE LA COMMUNE :**

### **Historique**

Fondée au milieu du 18<sup>ème</sup> siècle, Ségou, quoique relativement jeune, fait figure de ville historique. Elle a acquis cette qualité en devenant, peu de temps après sa création, la capitale du royaume bamanan de Ségou, fondé par Mamary Alias Biton Coulibaly, qui était à l'époque l'un des états les plus puissants de l'Afrique de l'Ouest.

A la fondation de l'actuelle ville de Ségou (Ségou Sikoro) sont associés de grands noms : ceux de Cheik Ousmane Djiré et de sa famille, qui furent les premiers habitants, de Koléba Dembélé, qui en aurait découvert le site et du roi N'Golo Diarra, qui l'a élevé au rang de capitale.

C'est à l'apogée du royaume bamanan, sous le règne du fama (roi) Dah Monzon Diarra, petit fils de N'Golo, que Ségou est devenue une capitale célèbre, où il faisait bon vivre pour les puissants du jour et ceux qui gravitaient autour d'eux. Pour cette raison, les griots l'appellent encore l'île de Dah, « Dah ka gun ».

Le 10 mars 1861, le conquérant toucouleur El Hadj Omar Tall fit son entrée dans Ségou que venait d'abandonner le roi Bina Aly Diarra. Il marquera de son empreinte la ville qui, sous le règne de son fils Amadou Cheickou, surnommé « Lamido Dioubé » (le commandeur des croyants), sera la capitale du vaste empire théocratique Toucouleur qui comprendra les territoires des anciens royaumes bamanans de Ségou et du Kaarta, soninké du Kingui, peulh du macina et de nombreuses principautés.

Une colonne commandée par le lieutenant-colonel d'artillerie de marine, Louis Archinard, s'empara de Ségou le 6 avril 1890, pour le compte de la France.

Après un essai infructueux d'administration indirecte, Ségou deviendra chef-lieu de Cercle le 13 mars 1893.

Centre administratif, il ne tardera pas à devenir également un centre commercial, avec l'implantation des grandes maisons de commerces coloniales et des premiers lybano-syriens (maison Wachi).

C'est sous le commandement de l'Administrateur en chef des colonies (1928-1930), Alexandre de la Roca, que Ségou commença à prendre l'aspect d'une ville coloniale moderne, avec le lotissement, la construction des berges en face des deux quartiers habités par la population européenne, l'aménagement de squares fleuris et le creusement des caniveaux.

Ségou fut érigée en commune mixte du 3<sup>ème</sup> degré à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1953. Elle fut élevée au rang de commune de plein exercice par la loi du 18 novembre 1955, portant réforme municipale en Afrique noire sous domination française (arrêté n°58/1484), modifiée par celle du 10 novembre 1956.

### **Situation géographique et administrative**

La commune urbaine de Ségou, chef lieu du Cercle du dit nom, est située au sud-ouest du Mali, à une distance d'environ 235 km de la capitale Bamako, sur de grands axes de communication.

Elle est limitée à l'est par la commune rurale de Pelengana, à l'ouest par la commune de Sébougou, au nord, par le fleuve Niger et au sud par la commune rurale de Sakoïba.

La commune couvre une superficie de 23,74 km<sup>2</sup>.

Elle est composée de 15 quartiers : Alamissani, Angoulême, Bagadadji, Bougoufié, Comatex, Dar Salam, Hamdallaye, Médine, Mission Catholique, Missira, Ségou Coura, Sido Soninkoura, Somono, Sokalakono, Bananissabakoro.

Les coordonnées géographiques de la commune sont : Longitude : 6°12', Latitude : 13°26', Altitude moyenne : 287 m

La région de Ségou appartient à la zone climatique de type tropical sec et sahélien.  
Ressources humaines

### **Population, démographie**

La population totale est estimée à 118 814 hbts en 2007 ( Source DRPSIAP Ségou) dont 60 061 hommes et 58 753 femmes. Entre 1976 et 1998, le taux d'accroissement était faible et s'élevait à 1,7%. Pour 2005, la population était estimée à 117. 620 hbts.

### **Associations et organisations sociales**

Il existe une multitude d'organisations (associations, GIE, coopératives...). Les domaines dans lesquels ces associations travaillent sont : éducation, santé, assainissement, agriculture etc.

### **Partenaires**

Il existe une multitude de partenaires avec lesquels la commune peut travailler pour élaborer des actions et projets de développement Environ 23 ONG et programmes opèrent dans la commune.

Ces partenaires interviennent dans des domaines tels que l'environnement, la gouvernance, l'éducation, la santé, l'hydraulique, etc.

### **Education**

Il existe 33 écoles de 1<sup>er</sup> cycles et 17 écoles de 2<sup>d</sup> cycle, 40 médersas et 13 jardins d'enfants.

Les enfants en âge d'aller à l'école ne sont pas suffisamment scolarisés. Les filles sont moins scolarisées que les garçons.

### **Santé**

Il existe actuellement trois CSCOM, un Centre de Référence du Cercle, un hôpital régional et des structures privées de soins. Le ratio personnel/équipement par rapport à la population est insuffisant.

La population est très touchée par les maladies (18%). Les enfants en bas age sont très touchés par les risques de mortalité (TM 9°/∞) Economie rurale

### **Ressources naturelles**

La commune dispose d'un fleuve exploitable pour son approvisionnement en eau potable (EDM), l'abreuvement des animaux, le maraîchage, l'exploitation du sable, la pêche. La quasi-totalité des quartiers de la ville en bénéficient directement.

### **Foresterie**

Il n'y a pas d'associations professionnelles mais des organisations regroupant des exploitants de bois et charbon comme source d'énergie. Ces exploitants s'approvisionnent dans les communes voisines. Les besoins en bois de la commune sont couverts mais les prix d'achat restent élevés.

## **Espaces verts**

Des actions timides de réalisation d'espaces verts sont entreprises par la commune et les populations. Dans tous les plans de lotissement à venir, des espaces verts sont prévus. Les voies publiques de la ville sont bordées d'arbres d'alignement.

Mais l'ensemble de ces actions reste encore modéré pour freiner la déforestation.

## **Agriculture**

Le mil est la principale production agricole et couvre entièrement les besoins de la population. En superficie, les céréales cultivées les plus importantes après le mil sont le sorgho, le niébé et le wanizou. Les exploitants dégagent un surplus qui est exporté. Mais les rendements sont en dessous de la norme.

Il existe 6300 Unités de Production Agricoles dans la commune.

Le matériel agricole dominant est la charrue. Les agriculteurs utilisent les intrants chimiques pour enrichir les terres. L'approvisionnement en intrants est assuré par le secteur privé.

Le concombre, la tomate, l'aubergine, le chou sont les cultures de maraîchage dominantes en terme de superficies cultivées. Le maraîchage se pratique surtout

## **Elevage**

Les espèces de bétail les plus importantes sont : les ovins, les volailles, les bovins, les caprins et les asines.

L'élevage est pratiqué de façon traditionnelle, seule l'aviculture tend à se moderniser

Les maladies peuvent être combattues (taux de couverture vaccinale 80%). Il y a suffisamment de pharmacies et de mandataires. Il y a quelques cas isolés de parasitoses.

Les éleveurs sont organisés en coopératives (ils gèrent le parc municipal). Ils sont organisés pour gérer les conflits en partenariat avec la commune

La commune dispose de peu de pâturages et les animaux sont amenés dans d'autres communes. Il n'y a pas d'espaces aménagés pour l'élevage ni de parcours délimités pour les animaux. Il n'existe pas de puits pastoraux. La période de pâture coïncide avec la période hivernale. Des conflits éleveurs / agriculteurs persistent. Il y a suffisamment de structures pour répondre aux besoins de la population totale.

## **Pêche**

La pêche est artisanale mais en partie aussi commerciale. Elle se pratique au filet et à l'hameçon.

Le fleuve Niger traversant la commune est une opportunité pour développer la pêche. Quelques actions de pisciculture existent. Les principales productions sont : le poisson frais et fumé. La production est consommée sur place.

Les pêcheurs sont organisés en association et coopérative. Les femmes s'occupent de la commercialisation.

La pêche reste un secteur mineur à développer.

## **Assainissement**

Le réseau d'évacuation des eaux pluviales (8 collecteurs, 35 caniveaux), bien que dense et en général récemment rénové, reste insuffisant, mal entretenu et présente des inadaptations.

La commune dispose de peu de moyens pour l'évacuation des ordures (il n'existe pas de décharge finale aménagée). Un engouement pour la création de G.I.E existe (un contrat G.I.E– Mairie par quartier existe pour la pré collecte des ordures ménagères) Un contrat d'évacuation des 8 centres de dépôts de transit existe.

Des dépôts anarchiques et la pratique du brûlis des ordures sont courants.

50% des concessions dispose de puisards pour l'évacuation des eaux usées.

Les unités industrielles ont une gestion peu acceptable des déchets industriels (mauvais stockage, inadaptation ou inexistence de station de traitement des eaux usées, non respect de l'étude d'impact environnemental). Les stations d'essence ne répondent pas aux normes.

Les centres de santé disposent d'incinérateurs de déchets biomédicaux.

Il n'existe que deux camions spiros, quelques charrettes citernes pour la vidange des latrines.

La commune est dotée d'un plan stratégique d'assainissement (PSA) et doit encore s'associer à des partenaires pour en assurer la mise en œuvre.

## **Hydraulique**

Pour l'accès à l'eau potable, la ville dispose d'un réseau (E.D.M). Ce réseau ne couvre que 45% des concessions à cause de la cherté du branchement.

Il existe cent douze (112) bornes fontaines dont soixante douze (72) appartiennent à la commune et sont gérées par les G.I.E.

La population s'approvisionne également en eau à travers les puits traditionnels et le fleuve. Infrastructures et équipements socio-économiques

## **Infrastructures administratives et commerciales**

La commune dispose de deux centres d'état civil et regroupe les services déconcentrés de l'Etat.

## **Commerce**

La commune dispose de six marchés et de marchés à volailles. Ces équipements sont gérés en régie.

Certains quartiers ne disposent pas d'infrastructures marchandes en dur.

Le commerce de détail de biens de consommation est le secteur dominant. La plupart des biens de consommation sont importés. Ségou exporte des produits artisanaux et des produits agricoles.

Les commerçants représentent 30% environ de la population active.

Il existe deux organisations de commerçants : la chambre de commerce et l'association des commerçants détaillants.

## **Transports**

Le transport est une activité florissante à Ségou, il est exercé par le secteur privé. On distingue le transport routier (urbain et inter urbain) et le transport fluvial.

Une gare routière communale existe. Trois gares routières appartiennent à des compagnies privées.

Le transport collectif urbain est à organiser et des lignes à définir (dourouni).

Il n'existe pas de statistique fiable pour le matériel roulant, les équipements divers.

La population ne dispose pas de beaucoup de moyens individuels de déplacement.

## **Voirie**

Les voies de communication entre les quartiers existent, seuls les moyens de transport restent insuffisants.

Les rues et routes sont larges, les quartiers, excepté Sido Soninkoura, sont bien lotis. Mais les rues ne sont pas suffisamment profilées.

## **Télécommunication :**

Il existe sept radios dont six privées qui couvrent l'ensemble du territoire communal. La commune a signé des contrats de partenariat avec certaines radios.

Il existe deux journaux privés, deux opérateurs téléphoniques (Ikatel et Sotelma/Malitel).

Les radios sont très écoutées. Les journaux sont encore peu lus.

Un réseau de connexion privé à Internet est disponible, complété par un cyber café au centre ville.

Outre le téléphone mobile, il existe une multitude de cabines téléphoniques.

## **Secteurs secondaire et tertiaire**

**Eau** La commune s'étend le long du fleuve Niger. Les domaines d'activités secondaires et tertiaires liés à cette ressource sont : la navigation, le tourisme et l'exploitation de carrière de sable.

## **Energie/Industries/Mines**

La principale source d'énergie est le bois de chauffe.

Il y a peu d'actions de création de ressources énergétiques renouvelables (solaire, éolienne, reboisement) malgré les problèmes de déforestation.

Pour le secteur moderne, l'EDM est présente avec le réseau interconnecté Ségou-Bamako.

Trois grandes unités industrielles existent (COMATEX, SEGOU-LAIT, COPRAV). On dénombre également six boulangeries et une tannerie en construction.

Ces unités sont pourvoyeuses d'emplois.

Seule l'exploitation de sable le long du fleuve constitue une activité d'exploitation de carrière.

## **Artisanat**

Il existe une Chambre des Métiers et une Coordination Régionale des Artisans (CRAS). Les tailleurs sont les artisans les plus nombreux.

Le potentiel fiscal est important mais le secteur demeure encore majoritairement informel.

Les contraintes du secteurs : insuffisance de circuit de commercialisation, de formation, de crédit et de qualité des produits

### **Tourisme**

La commune dispose de beaucoup de moyens d'accueil : hôtels en bon état, bien équipés, une boîte de nuit, une trentaine de bars- restaurants. Ces infrastructures sont assez bien réparties. Les hôteliers sont organisés en association.

Des initiatives de développement du tourisme se font jour : festival sur le Niger, semaine artisanale, Ségou Bara, création

D'un site web, création d'un office malien du tourisme...

La fréquentation touristique reste encore relativement faible. Les sites touristiques sont peu connus malgré la richesse du patrimoine culturel et historique local, peu mis en valeur.

### **Sport, Arts, Culture**

Il n'existe pas de bibliothèque municipale, mais une bibliothèque du Cercle Il existe deux salles de spectacles polyvalentes récemment rénovées, un espace culturel. Ségou dispose de deux stades aménagés (dont un stade municipal) et d'un terrain d'athlétisme. Dans les quartiers, existent de nombreuses aires de sport non aménagées

### **Gouvernance**

Les dernières élections ont porté aux affaires six partis politiques et un groupe d'indépendants représentés par trente trois conseillers. Aucun parti n'a pu obtenir la majorité absolue. Un système de consensus a fait élire un bureau municipal de 5 membres. 80% des élus sont à leur premier mandat. Des besoins de formation existent. L'organisation des services techniques fait apparaître des insuffisances par rapport au profil souhaité des agents municipaux. La communication des élus avec la population reste insuffisante. La participation effective de la société civile à la vie communale et à la prise de décision politique est encore faible

## **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

Le secteur agricole de la commune Urbaine de Ségou à l'instar du secteur agricole malien a connu une croissance au cours de quinze dernières années. Malgré cette performance de la production agricole, bon nombre de personnes souffrent de la sous alimentation. La diversification dans l'alimentation est limitée dans la commune. Au Mali, les pauvres vivent essentiellement en milieu rural et certaines particularités en milieu urbain. En plus de cette pauvreté, la conjoncture économique défavorable dans la commune limite l'accès de la population à la nourriture. Les causes de l'insécurité alimentaire dans la commune sont nombreuses entre autres on peut citer : les calamités naturelles à savoir, les sécheresses ponctuelles ; la pauvreté et les maladies comme le paludisme etc.

C'est compte tenu de tous ces facteurs que la commune Urbaine de Ségou pour assurer la sécurité alimentaire de la population a décidé d'élaborer son plan de sécurité alimentaire.

L'objectif visé à travers cette activité c'est de doter la commune d'un instrument de planification et de négociation afin d'assurer la sécurité alimentaire dans la commune.

## **METHODOLOGIE**

Le processus d'élaboration du Plan de Sécurité Alimentaire a commencé par la formation pendant 48 heures des animateurs villageois. Les thèmes ont porté sur :

- la définition du concept de sécurité alimentaire,
- les piliers de la sécurité alimentaire à savoir : la disponibilité des aliments, l'accès aux aliments, l'utilisation des aliments et la stabilité dans l'approvisionnement,
- les étapes d'élaboration du plan de sécurité alimentaire.

Un atelier de planification a réuni pendant deux jours tous les conseillers communaux, les représentants des Chefs de village, des associations de femmes et de jeunes pour discuter des problèmes / contraintes des solutions liées à la sécurité alimentaire dans la commune

## II .DIAGNOSTIC A LA SECURITE ALIMENTAIRE

PILIERS	ATOUTS/POTENTIALITES	CONTRAINTES/PROBLEMES	SOLUTIONS PROPOSEES
DISPONIBILITE	<p><b><u>Agriculture</u></b> : Existence de terres cultivables</p> <p>Existence de périmètres maraîchers</p>	<p>-Faibles rendements :(mauvaise qualité des semences, la cherté des intrants, la non maîtrise des techniques culturales)</p> <p>-Insuffisance de périmètres maraîchers aménagés</p>	<p>-Former les paysans sur la production de la fumure organique et utilisation des variétés améliorées</p> <p>-Formation des paysans sur les innovations techniques</p> <p>-Démarcher l'état pour l'affectation de la ferme Soninkoura pour le maraîchage</p>
	<p><b><u>Elevage</u></b> : Existence de bétail</p>	<p>-Package des animaux dans les rues</p> <p>-Absence de parc à bétail</p> <p>-Eloignement du parc municipal</p> <p>-Conflit lié à la gestion d'un îlot</p> <p>-Non respect de la législation</p> <p>- L'inexistence d'espaces pastoraux</p>	<p>-Utilisation du parc municipal</p> <p>-Construction de parcs à bétail dans les quartiers</p> <p>-Appliquer les droits de propriété</p> <p>-Création et aménagement des espaces pastoraux</p>

<b>DISPONIBILITE (suite)</b>	<b><u>Pêche</u></b> : Existence des zones de pêche : (Fleuve, Mares)	- La pêche reste peu développée dans la commune. - Sous équipement des pêcheurs - la non maîtrise des textes réglementaires de la pêche	- Equiper les pêcheurs - Développer la pisciculture - Former les membres des associations et coopératives des pêcheurs sur les techniques de gestion - Former les pêcheurs sur les nouvelles techniques de pêche et les textes réglementaires de la pêche
	<b><u>Hydraulique</u></b> : Existence du fleuve, des points d'eau, des puits et forages	Insuffisance d'eau potable	Augmenter le nombre de points d'eau potable
<b>ACCESSIBILITE DES ALIMENTS</b>	<b><u>Commerce</u></b> : Existence de marchés	-Certains marchés ne sont pas aménagés	Aménager les marchés
	<b><u>-Routes</u></b> : Existence de routes secondaires à l'intérieur de la ville - Existence des routes nationales (RN)	Mauvais état des routes secondaires	Aménagement des routes secondaires
<b>UTILISATION DES ALIMENTS</b>	Existence des ménagères	-Mauvaise utilisation des aliments	-Organiser des journées d'information et de sensibilisation des femmes sur l'utilisation rationnelle des aliments -Faire des séances de démonstration culinaires

<b>STABILITE DES ALIMENTS</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Existence de banques de céréales</li> <li>-Existence de poisson</li>   <li>- Existence de fruits et légumes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Insuffisance de banques de céréales</li> <li>- Insuffisance de débouchés pour la vente rapide du poisson</li> <li>- Difficulté de transformation et de conservation du poisson</li> <li>- Difficulté de transformation et de conservation des fruits et légumes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Création de nouvelles banques de céréales</li> <li>-Réalisation de petites unités de transformation, de séchage, de fumage et de conservation du poisson</li> <li>-Réalisation de petites unités de transformation, de séchage et de conservation des fruits et légumes</li> </ul>
-------------------------------	--	--	--

**PLAN QUINQUENNAL DE SECURITE ALIMENTAIRE 2008-2012 :**

<b>Piliers</b>	<b>contraintes</b>	<b>Objectifs spécifiques</b>	<b>Activités</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Coût (F CFA)</b>	<b>Localisation</b>	<b>Interv.</b>	<b>Période</b>	<b>Resp.</b>
<b>Disponibilité</b>	-Faibles rendements :(mauvaise qualité des semences, la cherté des intrants, la non maîtrise des techniques culturales)	Augmenter la production agricole	-Former les paysans sur la production de la fumure organique et utilisation des variétés améliorées			500 000	Toute la commune (environ 100 participants) <sup>1</sup>	Com., ST, PTF		Maire
			-Formation des paysans sur les innovations techniques			500 000	Toute la commune	Com., ST, PTF		
	Insuffisance de périmètres maraîchers aménagés	Augmenter les périmètres maraîchers	- Démarcher l'état pour l'affectation de la ferme Soninkoura pour le maraîchage			P.M.		Com., Etat et PTF	2009-2011	Maire

<sup>1</sup> Pauses café et déjeuner : 1 100x100 + 2300x100

Préparation/rapportage (2 jours) : 40 000x2

Divers (rapportage, production cahier de participants) forfait: 80 000

	L'inexistence d'espaces pastoraux disponibles	Aménager les espaces pastoraux	- Délimiter les espaces pastoraux	Les espaces pastoraux sont délimités	80% des populations respect des normes de délimitation des espaces pastoraux	25 000 000		Com. PTF	2008-2010	Maire
	Package des animaux dans les rues		Construction de 3 fourrières dans les quartiers	Des fourrières sont construites			37 500 000			
	-Conflit lié à la gestion d'un îlot		Concertation autour de la gestion de l'îlot (communication sur la réglementation en vigueur)			P.M.				
	Développer la pisciculture dans la commune	Améliorer les conditions pour la pratique de la	- Aménagement des étangs piscicoles	Les étangs et sont aménagés	30% des pisciculteurs pratiquent la pisciculture dans un étang aménagé	15000.000		Commune, ST, PTF	2009-2011	Maire

	-Sous équipement des pêcheurs		- Equipement des pêcheurs de matériels de pêche	Les pêcheurs sont équipés	50%des pêcheurs pratiquent les techniques de la pêche et la quantité de production de poissons a augmenté de5% à 20%	7000 000		Com., ST, PTF	2008-2009	Maire
	- la non maîtrise des textes réglementaires de la pêche		- Former les membres des associations et coopératives des pêcheurs sur les techniques de gestion			500 000				
			- Former les pêcheurs sur les nouvelles techniques de pêche et les textes réglementaires de la pêche			500 000				

	Insuffisance de points d'eau potable	Augmenter les points d'eau potable dans la commune	Installer de nouvelles pompes					Commune, ST, PTF	2008-2012	Maire
			- Formation des membres des comités de gestion	Les membres des comités de gestion sont formés sur les modes et outils de gestion	70% des comités appliquent les modes et outils de gestion des points d'eaux potable	200000		Commune, ST, PTF	2009	Maire
								Commune, ST, PTF	2008-2011	Maire
								Commune, ST, PTF	2009	Maire

			- IEC pour la promotion des foyers améliorés	Les populations sont sensibilisées pour l'utilisation des foyers améliorés	50% des ménagères utilisent les foyers améliorés	300 000		Commune, ST, PTF	2009	Maire
ACCES	Absence de marchés aménagés	Faciliter l'accès des populations aux denrées alimentaires par la réalisation des infrastructures	Aménagement des marchés dans la commune	Le plan d'aménagement des marchés et des pistes rurales est élaboré	Un marché est aménagé	60000.000		Commune, ST, PTF	2008-2011	Maire
UTILISATION	- Faible diversification du régime alimentaire	Faire une utilisation rationnelle des aliments	Former les femmes sur les techniques de diversification alimentaire et nutritionnelle	Les femmes sont formées sur les techniques de diversification alimentaire et nutritionnelle	60% des femmes de la commune maîtrisent les techniques de diversification alimentaire et nutritionnelle et les appliquent	500 000		Commune, ST, PTF	2008-2009	Maire

			-Faire des séances de démonstration culinaires	Une séance de démonstration culinaire est faite dans la commune	2 femmes par quartier et par association féminine ont assisté à cette séance de démonstration culinaire	500 000		Commune, ST, PTF	2008-2009	Maire
STABILITE	Insuffisance de banques de céréales dans la commune	Augmenter le nombre de banques de céréales	Créer d'autres banques de céréales	Des banques de céréales sont créées dans la commune	La commune dispose de cinq nouvelles banques de céréales	30000 000		Commune, Etat, PTF	2008-2011	Maire
	- Manque d'infrastructure de conservation, fumage et de	Améliorer les conditions de transformation, de conservation	-Construction d'une chambre froide pour la conservation des poissons	Les poissons sont mieux conservés	Une chambre froide est construite	10000.000		Commune, PTF	2009-2011	Maire

STABILITE			-Installation des matériels de fumage, de séchage de poisson	Les pêcheurs sont dotés de matériels de fumage et de séchage	50% des poissons sont fumés et séchés	6.000.000		Commune, PTF	2009-2010	Maire
	Manque de moyen de transformation, de conservation des fruits et légumes		-Installation d'une unité de transformation, de conservation des fruits et légumes		Une unité de transformation, de conservation des fruits et légumes est installée dans la commune	10000.000		Commune, PTF	2009-2010	Maire
	<b>TOTAL</b>					<b>198 000 000</b>				

**PROGRAMME ANNUEL 2008** : (Répartition des actions et coûts correspondants pour l'année 2008)

Piliers	Actions	Indicateurs	Localisation	Coût en FCFA	Financement		
					Com mune	Etat	Parte naires
<b>Disponibilit é</b>	Diffusion des innovations techniques agricoles à travers les formations des paysans	Au moins 10 UPA par village appliquent les innovations techniques	Tous les villages de la commune	500000	10%	80%	10%
	Aménager les périmètres maraîchers	2 périmètres maraîchers sont aménagés		25000000	20%		80%
	- Formation des maraîchers sur les techniques d'ameublissement des sols	50% des maraîchers appliquent les techniques d'ameublissement des sols		400000	20%		80%
	- Délimiter les espaces pastoraux	80% des populations respect des normes de délimitation des espaces pastoraux		600000	20%		80%
	- Formation et équipement des pêcheurs de matériels de pêche (les membres de la coopérative)	50%des pêcheurs pratiquent les techniques de la pêche et la quantité de production de poissons a augmenté de5% à 20%		7000000	10%	10%	80%

<b>Accessibilité</b>	Aménagement des marchés dans la commune	Un marché est aménagé		60.000.000	10%		90%
<b>Utilisation</b>	Former les femmes sur les techniques de diversification alimentaire et nutritionnelle	60% des femmes de la commune maîtrisent les techniques <b>de</b> diversification alimentaire et nutritionnelle et les appliquent		85000	10%		90%
	-Faire des séances de démonstration culinaires	2 femmes par village ont assisté à cette séance de démonstration culinaire		150.000	10%		90%
<b>Stabilité</b>	Créer d'autres banques de céréales	La commune dispose de cinq nouvelles banques de céréales		600.000	100%		